

Département  
de l'Isère

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE PRIMARETTE**

L'an deux mille vingt trois, le 16 novembre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Primarette, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Serge MERCIER, Maire.

Nombre de conseillers : 12

Nombre de présents : 11

**Etaient présents** : MERCIER Serge, FAVRE-PETIT-MERMET Patricia, ROSTAING Jean-Pierre, CICOCELLA Sébastien, GAS Marcel, ROMATIF Julien, HUMBERT Régis, MONIN Florence, FANJAT Pierre, POURCHERE Jean-Daniel, GUERRERO Elisabeth.

**Absents excusés** : GENTIL Dominique (pouvoir à ROMATIF Julien),

**Date de la convocation** : 10 novembre 2023

**Secrétaire de séance** : GUERRERO Elisabeth

**Objet de la délibération** : Don de parcelles au profit de la commune.

Le maire informe l'assemblée que par courrier en date du 16/11/2023, M. Jean-Paul GIORDANO propriétaire de plusieurs parcelles situées à proximité du point de dépôt communal souhaite en faire don à la commune.

Les parcelles concernées sont les suivantes :

- AC 185 d'une contenance de 390 m<sup>2</sup>
- AC 186 d'une contenance de 2 070 m<sup>2</sup>

Le Maire précise que ce don n'est grevé ni de conditions ni de charge.

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la donation des parcelles référencées ci-dessus,

PRECISE que le plan est annexé à la présente délibération,

AUTORISE le Maire à signer tous actes et pièces se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré ce jour, le 16 novembre 2023

**Le Maire,**  
Serge MERCIER

